



**NIÈVRE**  
le département

Document réalisé par le groupe de réflexion des trente ans du Centre Social  
et imprimé par le Conseil Départemental de la Nièvre

...des femmes et des hommes  
bâisseurs du Centre Social



# SOMMAIRE

<b>Editorial des 30 ans</b> .....	1
<b>1. Qu'est-ce qu'un Centre Social ?</b>	
1.1 Les Centres Sociaux dans la Nièvre .....	2
1.2 Historique du Centre Social de Fourchambault .....	4
<b>2. Centre Social et C.C.A.S.</b>	
Convention .....	5
<b>3. Le Centre Social de Fourchambault vu par la population</b>	
Compte-rendu d'enquêtes.....	6
<b>4. Le Centre Social vu par les ex-président(e)s</b> .....	10
<b>5. Le Centre Social vu par les partenaires</b>	
5.1 Le Maire .....	12
5.2 Le Président de la C.A.F. ....	13
5.3 Le Président du Conseil Départemental .....	14
5.4 L'Éducation Nationale.....	15
5.5 Le monde sportif .....	15
5.6 Le Préfet de la Nièvre .....	16

## Glossaire

<b>ACMA</b> .....	Ateliers de construction de motos et d'automobiles
<b>ASF</b> .....	Avenir Sportif de Fourchambault
<b>CAE</b> .....	Contrat Aide à l'Emploi
<b>CAF</b> .....	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CATTP</b> .....	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CFA</b> .....	Centre de Formation d'Apprentis
<b>CARSAT</b> .....	Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
<b>CCAS</b> .....	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDI</b> .....	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CEC</b> .....	Contrat Emploi Consolidé
<b>CES</b> .....	Contrat Emploi Solidarité
<b>CESF</b> .....	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
<b>CNAF</b> .....	Caisse Nationale des Allocations Familiales
<b>CPAM</b> .....	Caisse Primaire Assurance Maladie
<b>DDJS</b> .....	Direction Départementale Jeunesse et Sports
<b>DUT</b> .....	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>IUT</b> .....	Institut Universitaire de Technologie
<b>MSA</b> .....	Mutualité Sociale Agricole
<b>MSAP</b> .....	Maison de Services au Public
<b>PMI</b> .....	Protection Maternelle et Infantile



Voyage à Disneyland Paris(dernier week-end de mars 2018)



Visite au Sénat (26 septembre 2018)

## Et pendant ces trente ans, le Centre Social a été...

### 6. Un espace de ressources

- 6.1 Aide à la création d'associations
  - L'Europe se forge à Fourchambault ..... 18
  - Le Vespa-Club de Fourchambault ..... 18
  - Le Pont de l'Avenir ..... 19
- 6.2 Relais des institutions ..... 19

### 7. Un partenaire toujours actif

- 7.1 avec la Municipalité :..... 20
  - Réflexions partagées sur la petite enfance
  - Contrat enfance/jeunesse
  - Festival « Tant de paroles »
  - Semaine du jeu
- 7.2 avec le Département : ..... 21
  - Direction solidarité
  - P.M.I.
  - Assistantes sociales
- 7.3 avec l'Education Nationale :
  - Accompagnement à la scolarité..... 22
  - École ouverte..... 23

### 8. Un tremplin ..... 24

- 8.1 Pour les jeunes stagiaires
- 8.2 Pour les jeunes en service civique
- 8.3 Pour les familles
- 8.4 Pour les femmes et l'emploi
- 8.5 Pour les personnes apprenant le français

### 9. Un acteur culturel ..... 27

### 10. Un acteur économique ..... 28

### Ce qui m'a marqué pendant ces trente ans..... 31



Une partie de l'équipe fondatrice et des président(e)s qui se sont succédé depuis 1989 présents lors du vernissage de l'exposition « des femmes et des hommes bâtisseurs du Centre Social »

*« Je me revois dans la cour pour le départ des jeunes pour la Rochelle ».*

Suzanne F

*« Lors de la rencontre des jeunes à la Rochelle, je revois les jeunes monter et démonter les moteurs des mobs à la lumière du camp et des lampes électriques ».*

Marie Madeleine M

*« L'investissement de Gégé dans la décoration des ronds-points au moment de Noël »*

Jacqueline G

*« Lors de la mise en place des jardins familiaux, je me rappelle de l'enlèvement des cailloux sur les terrains mis à disposition par la municipalité ».*

Eugène P

*« Les années Vespas de 1977 avec nos jupettes en vichy ».*

Colette M

*« La diversité des sorties familiales, des activités et la compétence des animateurs souvent bénévoles. En conclusion, je souhaite au Centre Social beaucoup d'autres anniversaires et je lui adresse un grand merci pour ces 30 ans de fraternité, de convivialité et de générosité ».*

Anne

*« Le Centre Social est le bébé de la municipalité qui le voit grandir et s'épanouir tout au long de ces années. Sachons protéger ce dispositif indispensable et cher au cœur des Fourchambaultais ».*

Jean-René L

*« A Marien Duchemin, l'étroitesse des locaux a généré la proximité et l'obligation de travailler ensemble, dans la joie et la bonne humeur. Que de souvenirs cocasses à se remémorer et à partager ! Ce partenariat avec les assistantes sociales et l'équipe du Centre Social a permis d'initier des actions innovantes et efficaces dans l'intérêt des familles. Il serait bon que cela perdure ».*

Christine C

*« Le Centre Social, c'est une seconde famille pour moi ! »*

Michèle N

« Je retiens de cette période la détermination de chaque professionnel à faire corps avec le reste de l'équipe afin d'avancer ensemble dans la réalisation des envies, des idées exprimées par les habitants et des divers acteurs de l'action sociale pour la population de Fourchambault. Il serait tellement bon que cet état d'esprit chaleureux et enthousiaste perdure ».

Christine C

« C'était la première fois que j'entrais dans le monde associatif. J'étais dans le monde de l'entreprise. Au Conseil d'Administration, la présidente n'hésitait pas à dire « il faudra vous bouger » et les remarques de Christine étaient très énergiques. Mon engagement a continué par la création d'une association de parents d'élèves ».

Eric B

« J'ai eu la chance d'effectuer un stage et j'ai adoré être votre collègue, j'ai participé à plein de choses et j'ai appris énormément, continuez ! ».

Ségolène

« J'ai toujours gardé les bouquets de fleurs envoyés lors de mon hospitalisation et de mon départ en tant qu'administratrice ».

Yvonne C

« Le point fort du Centre Social de Fourchambault est la force de l'équipe. Cela se vérifie lors des Assemblées Générales. Les adhérents sont nombreux et l'Assemblée Générale est détendue ».

Alain H

« Je me rappelle la mise en place du dispositif « Vacances familiales » où le Centre Social de Fourchambault avait été pionnier en Nièvre et je revois les yeux brillants des bénéficiaires ».

Marie-Christine E

« Week-end au Futuroscope (pour les 20 ans), à Disney (pour les 30 ans), les queues très sympa pour les spectacles de la MCA, un super souvenir d'une Assemblée Générale où l'on a beaucoup ri avec Raymonde et Pélagie... ».

Nathalie D

« Des Assemblées Générales à thèmes différents chaque année et où l'on ne s'ennuie pas ».

Annick R

*Que représente le Centre Social pour la population ?*

*Pour beaucoup le mot « social » est retenu dans un sens restrictif.*

*Lors de mon adhésion au centre social, je n'avais pas d'a priori.*

*Le bénévolat m'a permis de découvrir la richesse et la diversité des activités ouvertes aux habitants de Fourchambault et aux communes limitrophes.*

*Les expositions sur les trente ans montrent l'évolution et l'essor sur le plan social mais aussi culturel et un accueil à un public élargi mais aussi à des échanges fructueux.*

*De l'expérience acquise ces dernières années, il me paraît important de retenir les bénéfices de la gouvernance partagée. En effet, le rôle de présidente est plus léger grâce aux délégations installées. Ainsi les trois vice-présidents agissent activement, chacun dans leur secteur et sont d'un soutien sans faille. Il en va de même pour les fonctions de trésorier, trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint.*

*Il convient également de rappeler que rassembler soixante-dix bénévoles actifs est une chance. Sans cet engagement associatif des habitants qui œuvrent au côté de l'équipe compétente des salariés, le Centre Social ne serait pas cette structure dynamique et chaleureuse où chacun prend plaisir à partager.*

*Merci à tous nos partenaires et en particulier à la municipalité qui nous a apporté un soutien financier et technique sans faille, durant toutes ces années.*

Claude DAVID,  
Présidente du Centre Social

## 1. Qu'est-ce qu'un Centre Social ?

### 1.1 Les Centres sociaux dans la Nièvre

Nous, NIVERNAIS, avons la réputation d'être des gens modestes, trop modestes même, car souvent oubliés de réussites et de quelques titres de gloire.

L'un de ceux-ci nous propulse pourtant à la première place des départements.

Il s'agit du nombre de Centres Sociaux.

Nous possédons en effet 33 Centres Sociaux et si nous les rapportons à la population concernée – près de 217 000 habitants au recensement de 2012 – chaque Centre Social dessert en moyenne une population de 6 500 habitants. Ajoutons que cet équilibre fantastique s'est établi en seulement 60 ans, de 1957 – début de l'émergence des premiers Centres Sociaux – à nos jours, le dernier centre installé étant celui de Varennes-Vauzelles en 2013.

Nous sommes donc amenés à nous poser la question :

Pourquoi cette magnificence ?

Comme en toutes choses c'est un faisceau de raisons qui explique la fulgurance de cette réalisation.

On peut citer :

- Un contexte qui imposait une action et un rythme.
- Une population et un tissu associatif demandeurs et actifs.
- Des élus motivés et l'un d'eux particulièrement.
- La création, dès 1957, de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, facteur accélérateur.

Bien avant d'autres départements, la Nièvre avait connu des fermetures et des dégraissages industriels, (citons, entre autres, la fermeture de la mine de La Machine, la cessation d'activité de l'ACMA à Fourchambault en 1961, la réduction du pôle métallurgique d'Imphy, l'arrêt de la carbonisation du bois à Clamecy puis à Prémary, la fin de l'activité métallurgique à Guérigny,...) tout cela s'accompagnant de disparitions et de diminution de postes de travail avec, pour conséquence, la montée du chômage et une perte continue de population.

Face à cela cependant deux leviers générateurs d'actions existaient et ont joué leur rôle : la population et les élus.

## CE QUI M'A MARQUÉ...

Fraternité, Convivialité, Générosité

*« 30 ans pour moi,*

*10 ans pour démarrer*

*10 ans pour concrétiser*

*10 ans et plus à pérenniser*

*Le Centre Social, un vivier de projets servis par de belles rencontres professionnelles et personnelles au service des autres ».*

Sylvie R

*« Dès qu'on entre au Centre Social de Fourchambault, on est effectivement accueilli par le sourire de Fréd ou bien par le regard attentif et bienveillant d'Annick, ou bien encore par l'accent chantant de Sylvie, et lorsqu'on croise le reste de l'équipe, salariés ou bénévoles, on échange, on se donne des nouvelles, bref c'est super sympa ».*

Cathy L

*« Avec cette rencontre et cette découverte du Centre Social de Fourchambault, je me souviens de cette chaleur humaine, ce dynamisme tant des salariés que des bénévoles... toujours de beaux et riches projets ».*

Christelle N

*« J'ai apprécié le dynamisme du couple actuel directrice/présidente actuel qui, associé au professionnalisme de l'équipe fait bien « tourner » la maison ».*

*« Je déplore cependant l'absence de certains équipements qui seraient bien utiles... un ascenseur par exemple ».*

Claudine B



Assistance fournie à l'Assemblée Générale 2017



L'équipe de salariés en 2018 : Annick REGNIER, directrice - Sylvie RASPAUD, comptable, Antoine DEPALLE, animateur jeunesse, Danielle BOUGRAT, référente familles, Frédéric BOURDIER, assistant de direction.

C'est ainsi que de 1964 à 1981, quinze centres nouveaux voient le jour : Imphy, Nevers Banlay, Brinon, Pouilly, Decize, Châtillon en Bazois, Château-Chinon, Cosne-sur-Loire, Nevers Accords de Loire, Saint Amand en Puisaye, Nevers la Baratte, Magny-Cours, Saint Benin d'Azy, La Machine, Varzy.

On comprend mieux le pourquoi de l'engagement de trois cantons ruraux (Montsauche, Luzy, Donzy) dans cette politique de mise en place de Centres Sociaux : le développement de ces territoires était-il possible sans prise en compte des problèmes de santé, de loisirs et ceci au bénéfice de toute la population des plus jeunes aux plus âgés ? On comprend mieux pourquoi la Nièvre a vu fleurir ainsi 33 centres sociaux sur son territoire.

On comprend mieux également pourquoi les cantons plus urbanisés sont entrés plus tardivement dans ce mouvement. Je pense à Imphy, Nevers, Cosne-sur-Loire, La Machine, Fourchambault, Clamecy, La Charité-sur-Loire, Varennes-Vauzelles...

Si ces communes étaient le plus souvent mieux équipées que les communes rurales, les problèmes de leur population étaient souvent plus aigus.

Il est à noter que dès l'année suivante (1990) le Centre Social de Fourchambault adhère à la Fédération Départementale des Centres Sociaux.

Plusieurs années ont quelquefois été nécessaires à certains Centres Sociaux pour adhérer à la Fédération. Cette étape est massivement franchie pour le bien de tous, la Fédération étant un lieu de rencontre de l'ensemble des partenaires que sont la CAF, le Conseil Départemental, la MSA.

Comment ne pas lier cette « culture Centre Social » aux évolutions anticipatrices qui ont marqué notre département avant les lois de décentralisation.

Je suis convaincu que notre engagement dans la création de nos Centres Sociaux nous a ouvert l'esprit et d'autres horizons.

Le nouveau redécoupage du département, en communautés de communes plus vastes et moins nombreuses, impose plus que jamais une réflexion partagée. Il est heureux que tous les Centres Sociaux soient maintenant insérés et puissent redéfinir leurs missions et leurs rôles dans ce nouveau cadre et cette nouvelle étape.

**Bernard BARDIN**

Ancien Président du Conseil Général de 1987 à 2001

## 1.2 Historique du Centre Social de Fourchambault

En 1989, Roger Lambert et son équipe municipale dont je faisais partie avec Jean-René LEROY et Jean-Louis MICHOT, ont décidé de créer un Centre Social.

Belle aventure, retracée dans l'exposition « **des femmes et des hommes bâtisseurs du Centre Social** » qui vous fera découvrir ou revivre toutes les activités qui ont eu lieu en faveur des jeunes, des familles et des personnes âgées.

Pendant ces 30 ans, plusieurs centaines d'administrateurs ont su transmettre les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect mutuel, aidés par tous les bénévoles toujours présents et engagés ainsi que par le personnel compétent et dévoué.

Bien sûr, au cours de cette période, nous eûmes quelques orages mais dans ces moments difficiles, il s'est toujours trouvé quelques « gardiens du temple » pour veiller à la pérennité de celui-ci.

Pérennité et essor assurés aussi par le soutien actif de nos partenaires : la CAF, le conseil départemental, mais surtout la municipalité, toujours présente à nos côtés.

Comme l'écrivait Machiavel, « *Pour prévoir l'avenir, il faut connaître le passé car les évènements de ce monde ont en tout temps des liens aux temps qui les ont précédés* ».

Ce travail sur le passé va nous aider à construire notre nouveau contrat de projet.

Je citerai Gandhi pour retenir « *qu'il faut être fier d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble* ».

Annick **ROBINET**

Membre du CA du Centre Social depuis 1989

## 10.2 Les salariés

### 10.2.1 Quelques chiffres

- 169 salariés pendant ces trente années dont 64 en contrat d'usage (CDI, CDD)
- Actuellement 5 permanents
- 105 en contrats aidés (CES, CEC, emplois jeunes, CAE...)

### 10.2.2 Politique salariale

Le Centre Social a toujours essayé de consolider à l'interne ou à l'externe les parcours des personnes en contrats aidés.

La volonté a été de ne pas prendre de contrat aidé sans pouvoir leur proposer un emploi ou une formation qualifiante

### 10.2.3 Service civique

22 services ont effectué des missions au Centre Social depuis l'agrément en 2011.

### 10.2.4 Formation

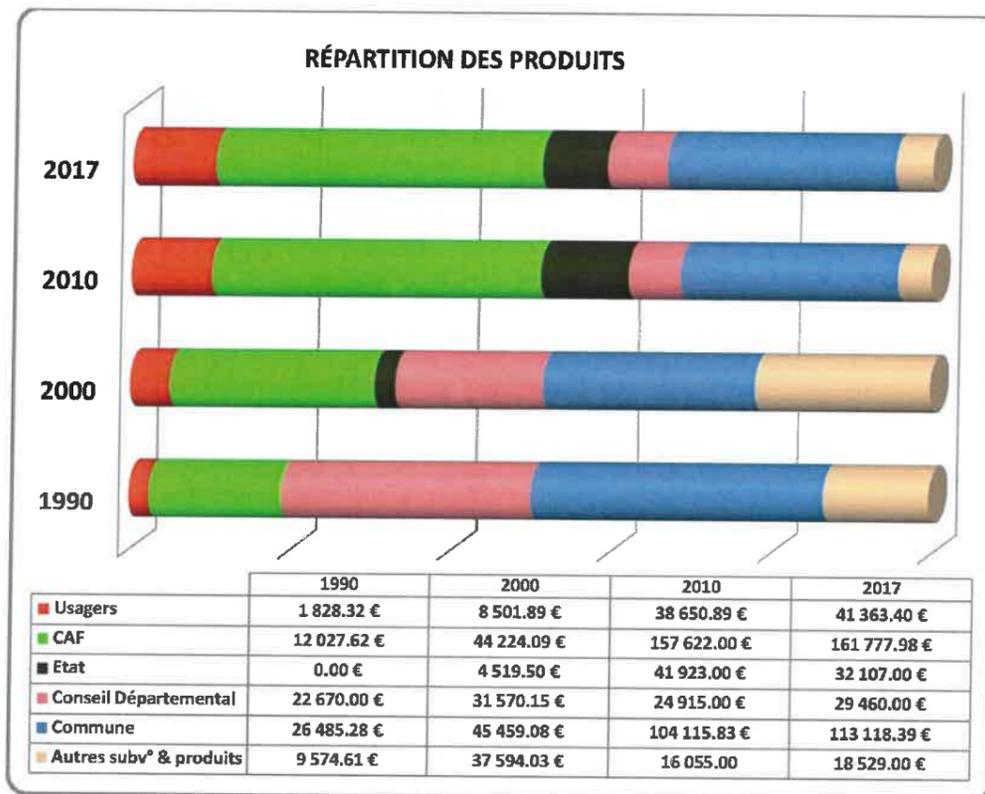
Depuis sa création, le Centre Social accueille des stagiaires :

- Formation initiale : de la 3ème de collège jusqu'au premier cycle des études supérieures (Bac +2 ou Bac+3)
  - Formation qualifiante : le Centre Social est reconnu par de nombreux organismes comme terrain de stage
  - Formation permanente : le Centre Social encourage son personnel a bénéficié de formation
- En effet, nous considérons la formation comme un investissement utile au bon fonctionnement de la structure

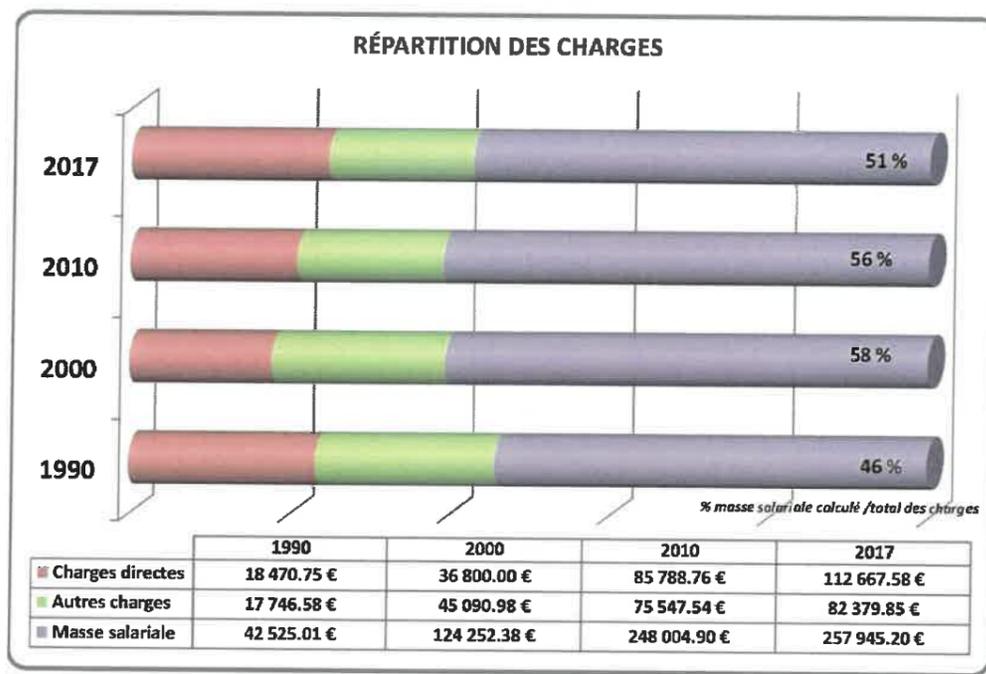
## 10. Un acteur économique

### 10.1 Évolution du budget

Centre Social - Acteur économique  
Évolution du budget



De plus, n'est pas comprise l'activité des 70 bénévoles qui génèrent des offres de services, entraînant des charges et des produits sur le budget du Centre Social



## 2. Centre Social et C.C.A.S.

### CONVENTION

Le Centre Communal d'Action Sociale de Fourchambault, présidé par le Maire, contractualise avec le Centre Social, par le biais d'une convention pluriannuelle de coopération, signée pour quatre ans, se calquant sur la durée du contrat de projet agréé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Si le Centre Social est une association gérée par des administrateurs élus par son assemblée générale, le C.C.A.S. est composé à parité, d'élus et de représentants d'associations qui interviennent dans le champ de l'insertion, du handicap, des personnes âgées et d'un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales.

Le C.C.A.S. de Fourchambault délègue au Centre Social la gestion des actions jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'insertion et de l'accueil de permanences.

Chaque année, les actions relevant de ces domaines sont déclinées.

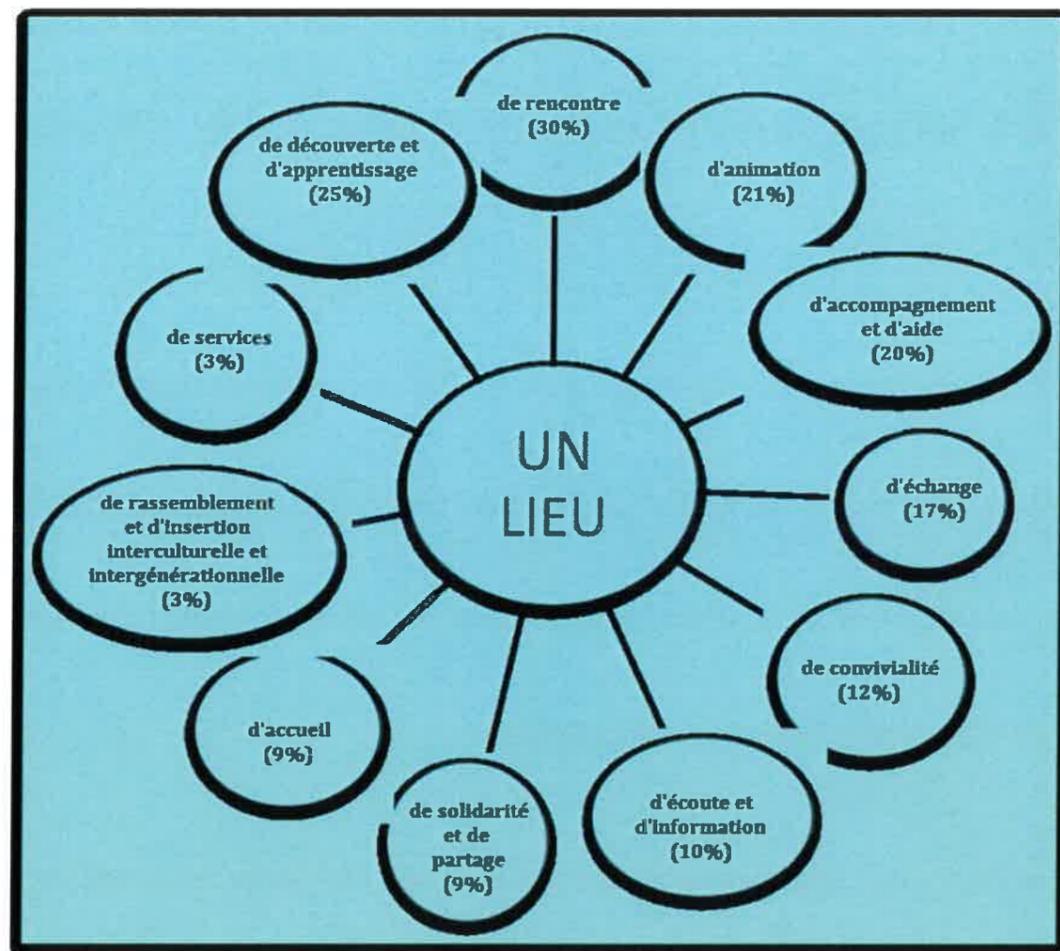
En contrepartie, le C.C.A.S. accorde un soutien financier.

### 3. Le Centre Social de Fourchambault vu par la population

#### COMPTE-RENDU D'ENQUÊTES

##### L'avis des adhérents

100 questionnaires ont été renseignés par les adhérents du Centre Social. Les questionnaires ont été complétés dans les différentes activités au sein de la structure (18%), par internet (47%) et par des bénévoles actifs réunis lors de la journée de l'engagement associatif



(35%).

##### La venue au Centre Social

La majorité des adhérents est venue au Centre par intérêt pour une activité (14%) et par connaissance (14%).

La minorité est venue par choix personnel (4%), par engagement bénévole (4%) et par bouche à oreille (5%).

### 9. Un acteur culturel

L'accès à la culture a été et demeure une priorité.

Plusieurs axes ont été favorisés tout au long des 30 ans :

- La valorisation du patrimoine local
  - La Vespa (« les années Vespa » : la réalisation du DVD sur l'ACMA)
  - Le parcours Montchoungny dans la ville lors des journées du patrimoine
- Les diverses expositions du groupe « d'Hier à Aujourd'hui » : habitat, usines, écoles, fêtes...
- Précurseur du jumelage avec Rathwilly (Irlande) en 1998, puis ouverture sur l'Europe
- La découverte de musées (le Louvre, les Arts premiers, Orsay, Château-Chinon, Clamecy, le musée urbain Tony Garnier à Lyon...)
- Les visites de lieux atypiques ou remarquables : le temple de Bouddha de Noyant d'Allier, « le musée de la Louise » à Vielmanay, celle du Grand Meaulnes à Ainay-le-Vieil, les émaux de Briare... Quelques jardins (Orsan, Feuilles...)
- La participation aux rencontres des arts de la rue : le cirque à Orléans à la fête de l'Europe, les Z'accros à Nevers, le festival « Tant de paroles » et celui des « P'tits parleurs » à Fourchambault
- La connaissance des capitales européennes pour les jeunes : Barcelone, Rome et Prague
- La recherche de ses origines : généalogie
- La présentation d'expositions temporaires : Irlande – les oiseaux de notre région, l'eau, le tour du monde à vélo...
- La gestion de la réservation des places de spectacles de la Maison de la Culture

Le Centre Social de Fourchambault, partenaire de la politique de la ville, a alors mis en œuvre, une action d'insertion en direction d'un public féminin éloigné de l'emploi et engagé dans une démarche de retour ou d'entrée dans l'emploi.

Cette action intitulée en 2007, « l'accompagnement socio-culturel des femmes seules avec enfants bénéficiaires de minima sociaux dans leur démarche d'insertion », a été co-animée par Danielle BOUGRAT, référente Famille du Centre Social et Christine CHAPELLE, Assistante Sociale de secteur.

Le repérage des femmes était réalisé par l'UTAMS très en amont et permettait d'identifier les freins à l'accès à l'emploi ; les actions d'insertion se positionnant très en amont de l'accès à l'emploi.

La première rencontre du public, celle-ci devenant hebdomadaire - le jeudi - a eu lieu le 22 novembre 2007.

Ces ateliers collectifs ont permis d'accompagner le public féminin dans l'accès à l'emploi, en levant les freins en terme de mobilité, dans la gestion budgétaire familiale, dans la connaissance de l'ensemble des services mis à disposition par la ville dans la garde d'enfants avant et après la scolarisation de l'enfant, dans la remobilisation des femmes en terme de projet d'insertion professionnelle, de connaissance des dispositifs de formation ou d'emploi - intervention de Pôle emploi ou du PLIE - et de l'aide aux démarches ; enfin, dans un travail sur l'estime et la confiance en soi.

En 2012, La Fédération des Centres Sociaux a, alors, complété l'action collective par la réalisation d'une action de suivi individuel menée par Marine TRIGOUST, qui a été chargée d'accompagner vers les services de droit commun de l'emploi ou de la formation, tout public engagé dans une démarche d'emploi (DELD, jeunes...), d'insertion ou de formation : la recherche d'offres, les candidatures, etc. le public obtenant des conseils utiles pour leurs entretiens d'embauche lors des ateliers collectifs.

C'est grâce à la dynamique qui existait entre ces deux actions que sur plusieurs années, environ 50 femmes, ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante.

Cette action, qui a eu des résultats très positifs, s'est inscrite dans une logique de « lien social de proximité » pour se poursuivre dans une logique « d'ascension sociale » de la population des quartiers ; elle a été retenue comme action innovante dans le cadre de l'évaluation du CUCS et a été dupliquée dans les centres sociaux de Nevers.

Nathalie, Samhia, Magali, Sylvie et bien d'autres encore ont obtenu leur permis de conduire et trouvé du travail.

Femmes en action... un vrai tremplin pour l'emploi !

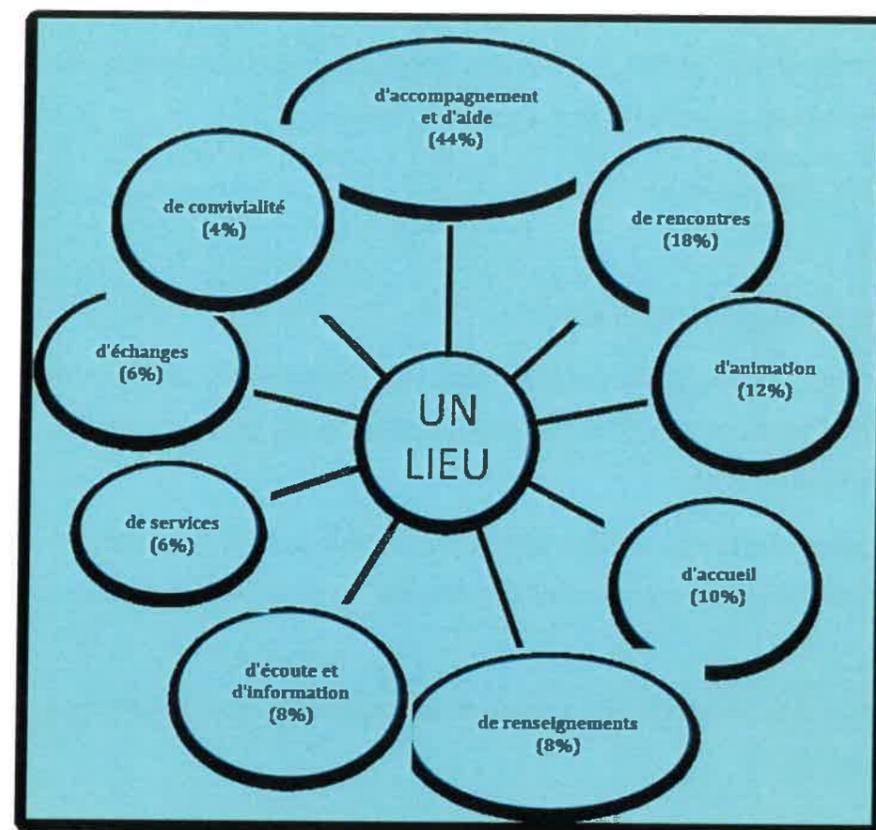
### 8.5 pour les personnes apprenant le français

Depuis décembre 2004, 42 personnes ont fréquenté le Club ABC, provenant de 14 pays différents. En fonction de leur assiduité et de leur niveau, ces apprenants ont réussi leur intégration. L'exemple le plus frappant est celui de Samiha, mère de famille de 2 enfants : sans connaître un seul mot de français, elle a réussi son permis de conduire et la voiture lui a facilité son intégration dans le monde du travail.

Les adhérents sont surtout venus principalement en participant à des activités et par connaissance. Sans ces biais-là, les adhérents ne seraient jamais venus au Centre.

### L'avis des non adhérents

50 questionnaires ont été renseignés par des habitants non adhérents du Centre Social



Pour la majorité des non adhérents, le Centre Social est un lieu d'accompagnement et d'aide (44%).

Pour une minorité d'entre eux, le Centre est un lieu de convivialité (4%), de services (6%), d'échange (6%) et de renseignements (8%).

Pour les non adhérents qui ne connaissent pas le Centre Social, c'est un lieu qui fait du social. Ils ne connaissent pas forcément les différentes activités et les différents services qui existent au sein de la structure.

#### La connaissance du Centre Social :

64% des non adhérents interrogés connaissent le Centre.

#### Les points forts du Centre Social :

Les non adhérents qui connaissent le Centre identifient quatre axes qui représentent des atouts :

- L'accueil : « bien reçu », écoute, disponibilité, réponses aux questions, gentillesse, sourire
- Les activités : diverses, « c'est un centre actif, avec des projets »

- La solidarité : « des prix accessibles », « s'occuper des personnes en difficulté »
- Les personnels : professionnels, agréables et serviables

#### Les points faibles du Centre Social :

Trois axes sont mis en exergue :

- La communication : le manque d'information.
- Le manque de certaines activités : (informatique). Il est à noter une confusion avec des activités proposées par d'autres structures.
- Le manque de personnel.

### **Regards croisés**

#### La représentation du Centre Social :

Les rencontres, l'accompagnement et l'aide sont les items les plus cités par les adhérents et les non adhérents même si les rencontres sont privilégiées par les adhérents l'accompagnement et l'aide par les non adhérents.

Les renseignements et les services relèvent de la demande des non adhérents alors que les valeurs de solidarité, de partage, d'insertion culturelle et intergénérationnelle sont du fait des adhérents.

Adhérents et non adhérents se retrouvent en citant l'écoute, l'information, la convivialité, l'accueil et les échanges.

#### Les envies :

Il est intéressant d'observer plusieurs éléments :

- Les non adhérents soulignent l'intérêt des services mis en place ou à mettre en œuvre, y compris relativement à l'animation de la ville
- Les adhérents sont plus enclins à solliciter l'amélioration des activités proposées, y compris relativement à l'aspect matériel. Ils abordent également le sens du fonctionnement de la structure : partage des savoirs et rencontre des personnes.

Les envies partagées se rassemblent autour de trois axes majeurs à considérer dans l'élaboration du projet social :

- Proposer des activités, notamment d'informatiques demandées, ne pas négliger les sorties.
- Informer et communiquer.
- Travailler autour de la fonction bénévole, y compris dans la valorisation.

### **8.3 pour les familles**

#### **Partir en vacances avec ma famille : Un Rêve ! Mais est-ce possible ? Est-ce pour moi et les miens ?**

Oserai-je me lancer dans cette aventure ?

Comment m'y prendre, par quoi commencer ?

Que d'obstacles à franchir :

Mes revenus sont modestes,

Je n'ai pas de voiture,

Je n'ai pas confiance en moi,

J'ai de la peine à entrer en relation,

Je crains les réflexions désobligeantes sur mes conditions de vie,

Pourtant, j'aimerais tellement me détendre, oublier quelques jours mes soucis, faire plaisir à mes proches, rompre la routine...

Voilà quelques idées, envies, échangées en 1994 dans le groupe « mères de familles » qui se réunit chaque semaine au Centre Social sous la houlette bienveillante de Marie Jo OBERSON, conseillère en Economie Sociale et Familiale de la CAF.

Ces propos, retransmis aux autres travailleurs sociaux de Fourchambault (deux assistantes sociales de secteur, Anne CELLUCCI et Christine CHAPELLE et à l'animateur du Centre Social, Eric JENTY) ont fait émerger le projet du « 1er départ en vacances familiales » pour l'été 1995.

Le projet sera soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la Direction de la Jeunesse et des Sports, l'Etat (Contrat de Ville), la Mairie de Fourchambault, le Centre Social.

Plusieurs réunions préparatoires aideront les familles à mettre en place les bases communes du projet (budget vacances, constitution d'une épargne, documentation sur les possibilités de découvrir les environs ...). Elles permettront à chacune de construire et réaliser son projet propre, adapté à ses désirs et ses possibilités.

En raison du succès de ce premier départ en vacances, l'expérience se renouvelle chaque année depuis maintenant 23 ans...

Elle aura permis à de nombreuses familles l'acquisition de l'autonomie, la maîtrise de la gestion du budget, l'apprentissage de la vie en groupe, le renforcement des liens familiaux et sociaux.

Elle est un véritable levier pour l'insertion sociale.

Les vacances familiales : passer du rêve à la réalité, c'est enthousiasmant.

Christine CHAPELLE

### **8.4 pour les femmes et l'emploi**

Dans le cadre de la thématique Emploi et développement économique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007/2014, le diagnostic réalisé sur l'ensemble du territoire de l'agglomération a mis en exergue les difficultés de deux publics sensibles, particulièrement exposés au chômage, les jeunes et les femmes. Comment accompagner ce public vers l'emploi ? Les objectifs étant de contribuer à lever les obstacles à l'accès à l'emploi (mobilité, garde d'enfants...)

## 8. Un tremplin

### 8.1 pour les jeunes stagiaires

J'ai un lien avec le Centre Social de Fourchambault depuis que je suis petite. J'y ai pratiqué les activités proposées par le loisir éducatif jusqu'à mes 18 ans, et ai participé à des ateliers de poterie durant 2 ans. Le fait de participer aux activités du dispositif « loisir éducatif » m'a confortée dans mon choix d'orientation à la fin du lycée. Après avoir obtenu mon bac scientifique, j'ai décidé de faire un DUT carrière sociale option animation sociale et socioculturelle à l'IUT de Tours. Durant ma deuxième année d'études, j'ai eu la chance de pouvoir faire mon stage au Centre Social.

Le fait d'y avoir fait mon stage m'a incitée à poursuivre mes études en licence professionnelle à Belfort dans le domaine de l'intervention sociale avec la spécialité « *éducation familiale et implication dans la cité* », licence qui se prépare en alternance.

**Marion**

*Marion a été embauchée comme référente famille en CDI au Centre Social de Saint-Saulge à la rentrée 2018.*

### 8.2 pour les jeunes en service civique

Agréé en 2011, le Centre Social a été le premier du département à obtenir l'autorisation d'accueillir deux volontaires.

En 2015, ce fut quatre jeunes qui s'engageaient sur des missions d'accompagnement à la scolarité et d'actions éducatives, dont deux sur des missions d'accompagnement aux personnes âgées.

Ainsi, 22 garçons et filles ont passé 10 mois dans la structure, s'intégrant à l'équipe de salariés et bénévoles.

Tous ont construit durant ces périodes leur projet professionnel.

Le Centre Social est fier de dire qu'il a permis de concrétiser des envies de devenir : brancardier, éducatrice de jeunes enfants, aide-soignant, moniteur éducateur, assistant social, gendarme, orthophoniste...

*« Nous avons choisi de faire un service civique pour découvrir le monde du travail, acquérir de la maturité, découvrir un public.*

*Cette année nous a permis de concrétiser notre projet professionnel ; nous avons obtenu le concours d'entrée pour l'école de moniteur éducateur.*

*Ce qui nous a le plus marqué, c'est l'investissement de nombreux bénévoles ».*

**Interview de Tatiana et Estelle**

Ainsi les adhérents émettent plusieurs propositions qui permettraient la concrétisation de ces envies exprimées :

- ce qui est difficilement réalisable
  - Agrandir les locaux, mettre un ascenseur
  - Avoir davantage de moyens financiers et davantage de salariés
  - Amplifier les horaires et jours d'ouverture
- ce qui est faisable
  - Mutualiser les moyens et les ressources
  - Proposer des activités ponctuelles
- ce qui est très souhaitable
  - Informer, communiquer de multiples manières, y compris grâce aux réseaux sociaux
  - Développer le bénévolat, le faire vivre, se rassembler, échanger
  - Valoriser les acteurs, mettre à l'honneur les usagers

### Conclusion

Le Centre Social est avant tout un lieu de rencontre, d'animation, d'accompagnement et d'aide.

Les adhérents et les non adhérents se retrouvent en déclinant notamment deux pistes de travail à exploiter

- La communication
- Le bénévolat

Quoi qu'il en soit, il convient de rattacher les expressions des habitants, adhérents ou non adhérents, aux valeurs fondatrices : solidarité, respect, démocratie.

**Anaïs MAZOIRE,**  
Stagiaire

## 4. Le Centre Social vu par les ex-président(e)s

Etre employeur pour une syndicaliste... DIFFICILE !

- Se faire conseiller pour établir les compétences des salariés.
- Avancer sans trébucher.
- Choisir le profil de l'animateur qui mettra en œuvre le projet.
- Trouver des partenaires financiers.
- Guetter les dispositifs d'Etat qui permettront de boucler une embauche.
- Rentrer dans les clous de la convention collective.
- Etre quelquefois sur le fil du rasoir.
- Rechercher des compromis – Trancher

Pour une bénévole, pendant 9 ans, respecter le droit des salariés tout en assurant une activité cohérente et efficace du Centre Social au profit des habitants.

Que de stress, que de questions...

Colette **MONGIAT**  
1ère Présidente (1989 – 1998)

\*\*\*

Dès lors que le professionnel n'est plus en phase avec l'équipe dirigeante de bénévoles, il y a rupture et donc séparation, c'est la règle. C'est très dur pour un humaniste de se séparer d'un salarié.

Déception de constater le fossé existant entre nos discours et la réalité du terrain.

L'écoute des gens est indispensable

Michel **GAUTHERON**  
Président (1998 – 2002)

\*\*\*

Le poste de présidente était vacant depuis 4 mois lorsque je l'ai accepté.

Il m'a fallu remettre le personnel en confiance qui souffrait avec le directeur de l'époque. Nous avons également préparé le déménagement pour enfin arriver dans les locaux que nous connaissons tous l'ancienne école Marie Curie.

Mon passage comme présidente a été court, mais intensif, car j'ai dû quitter la région. Les difficultés ont été surmontées puisque nous fêtons les 30 ans.

Catherine **CHEVALIER**  
Présidente (2002 – 2003)

\*\*\*

Employeur, avec pour mission de recruter le personnel de direction, quelle tâche exaltante, mais aussi quelle responsabilité ! Surtout quand on doit se séparer du « précédent » en rupture avec l'équipe. La négociation est souvent un exercice d'équilibre !

Mais il y eut d'autres moments de satisfaction et de fierté pour toute l'équipe, en particulier le fait d'avoir investi des locaux dont l'aménagement a nécessité un engagement de tous les partenaires. Le résultat de ces travaux, concrétisé par l'inauguration officielle en 2004, permet encore de dire aujourd'hui que le Centre Social de Fourchambault bénéficie d'un cadre exceptionnel pour poursuivre ses activités...

Christian **PRUVOT**  
Président (2003-2005)

## Une expérience « Ecole ouverte » avec le Centre Social de Fourchambault.

Au tout début des années 1990, le Collège Paul Langevin et les écoles élémentaires de Fourchambault venaient d'être récemment classés en Zone d'Education prioritaire (ZEP) suite à un excellent travail d'analyse et d'élaboration d'un projet mené par les équipes pédagogiques, l'équipe municipale, et les associations attachées à l'école et à l'éducation des jeunes de la commune et environs et tout cela sous la conduite d'une Inspectrice Départementale de l'Education Nationale. Très vite, une instruction ministérielle créait pour ces ZEP une « forme d'école » pendant les vacances scolaires, s'adressant à des élèves volontaires qui ressentaient le besoin de préparer leur retour en classe, c'est-à-dire une rentrée, avec plus de confiance en soi et des connaissances scolaires mieux assurées et sans aucun doute le besoin de côtoyer à nouveau les camarades d'école. Le Collège de Fourchambault avec une équipe d'enseignants a adhéré à cette démarche appelée « Ecole Ouverte ». Lorsqu'il s'est agi de construire un programme de travail répondant aux critères de savoirs scolaires, de savoirs être, de différents savoirs faire ainsi que d'ouverture sur la cité et sur d'autres formes de culture le collège a recherché des partenaires. Le Centre Social de Fourchambault s'est naturellement imposé à nous. Les valeurs que nous partageons et la volonté de faire ensemble dans l'intérêt de tous ont permis de construire un programme d'activités alliant révisions et/ou consolidation de notions pédagogiques avec du travail en groupe, des activités manuelles, des jeux, du sport, de la découverte nature. L'alternance des activités permettait aux animateurs du Centre Social et aux enseignants du Collège de mener à bien cette expérience enrichissante pour tous.

Yvette **CLOIX**,  
Ancienne Principale du Collège Paul Langevin

### 7.2.1 Accueil des permanences des assistantes sociales

Les habitants semblent bien identifier le Centre Social et n'hésitent pas à poser des questions.

La proximité est possible grâce à la complémentarité des missions et à la confiance entre les deux entités.

Les assistantes sociales

### 7.2.2 Accueil de la PMI depuis 2004

Le Centre Social est à l'écoute de la population et aiguille les usagers vers les services du département dans la stricte confidentialité et un bureau est toujours disponible pour les accueils en urgence.

Les consultations PMI drainent les populations du canton de Fourchambault et de certaines communes du Cher.

C'est le Centre Social qui prend les rendez-vous.

Marie-Françoise **GUILLEMARD**  
Puéricultrice

### 7.3 avec l'Education Nationale

Le dispositif « accompagnement à la scolarité » concerne les élèves des écoles élémentaires du Vieux Moulin et des Chevillettes.

Sur proposition des enseignants puis signature d'un contrat avec le Centre Social et les familles, les élèves de ces écoles publiques sont pris en charge les lundis, jeudis et vendredis, à ce jour, de 15h30 à 16h30.

Une coordination a été trouvée afin de permettre à ces élèves de bénéficier aussi d'autres dispositifs communaux éventuels.

Un échange fréquent a lieu entre les animateurs du Centre Social et les enseignants afin de sécuriser le parcours scolaire des enfants concernés.

Le dispositif « accompagnement à la scolarité », créé en 1990, a existé, depuis, sous différentes formes (aide aux devoirs...).

Jacqy **CHRISTELBACK**, ex-directeur de l'école élémentaire des Chevillettes

Thierry **GOICHOT**, directeur de l'école élémentaire du Vieux Moulin

La mission principale d'un président de Centre Social est de veiller à ce que les services rendus au public soient assurés avec qualité, en recherchant à la fois la pérennisation et le développement des actions proposées.

Pour ce faire il doit :

- S'entourer de salariés et de bénévoles motivés, ce qui a été le cas au Centre Social de Fourchambault durant la courte période de ma présidence,
- Rechercher des financements pour répondre aux exigences ci-dessus,
- Entretenir de bonnes relations avec tous les partenaires : politiques, financiers, associatifs...

Bien entendu le président seul n'est rien sans une équipe soudée pour traverser les difficultés inévitables dans la vie de toute association. Nous avons géré la fin difficile d'une directrice et le recrutement d'une nouvelle. Bonne pioche, elle est encore très active parmi nous pour organiser les 30 ans du centre.

Les prémices d'importants problèmes de santé m'ont conduit à mettre fin rapidement à mon mandat.

Christian **CHEVALIER**  
Président (2005 – 2006)

\*\*\*

### Président et Directeur

Le Centre Social, association loi 1901, est géré par un Conseil d'Administration dirigé par le Président.

Ce conseil a la responsabilité de la mise en œuvre des orientations et des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale en application du contrat de projet.

Le Directeur, sous la responsabilité du Président, a pour mission de favoriser les actions définies dans le cadre de cette politique d'animation.

Des difficultés peuvent surgir de la différence des statuts professionnel / bénévole et de la reconnaissance ou non de chacun.

L'équilibre des pouvoirs est parfois rompu et peut entraîner des situations conflictuelles.

Durant ces trente ans, le Centre Social de Fourchambault n'a pas échappé à ces crises mais les administrateurs qui ont toujours défendu les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect mutuel se sont toujours mobilisés pour veiller à la pérennité et au développement de celui-ci.

Annick **ROBINET**  
Administrateur depuis 1989

## 5. Le Centre Social vu par les partenaires

### 5.1 Le Maire

Fourchambault, un Centre Social, une histoire longue de 30 ans, trente années de collaboration, sans cesse exercée pour être au plus proche des habitants et de leurs besoins.

Avec les Maires et leurs équipes, au fil des années et de sensibilités successives, les liens se sont maintenus, développés et diverses collaborations ont soutenu le Centre Social, ses fonctionnements, ses positionnements tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Au seuil d'un nouveau contrat de projet, se pose de fait la question des évolutions, celle de la nature et de la qualité des travaux qui feront qu'à l'aube de grands bouleversements, le Centre Social actif dans la cité saura s'adapter à une socialité en mouvement.

Souhaitons voir le Centre Social persévérer dans ce qui en fait l'essence et lui donne du sens et confirmer sa vocation. La proximité, cet outil essentiel, repose sur la familiarité et la fréquence des rencontres avec les habitants, tous les habitants...

La proximité créatrice de liens entre les habitants et outils au service de la cohésion sociale productrice de qualité de vie.

La proximité et la reconnaissance-confiance qu'elle autorise aux plus en difficulté pour venir chercher des réponses à leurs besoins.

Enfin, la proximité sans laquelle ne sauraient se lier les relations nécessaires à la participation et à l'implication des habitants.

En qualité de Maire et au nom du Conseil Municipal, il est évident d'affirmer le soutien présent et futur à l'association et à l'ensemble de ses membres. De ce soutien doivent émerger des valeurs sociales, laïques, participatives à traduire en actions de terrain elles prendront toutes leurs dimensions éducatives, citoyennes et affirmeront la structure comme un véritable animateur de la vie sociale locale.

Pour cela la proximité devra aussi être recherchée par les contacts externes à la structure. Un passé qui s'envole, des expériences qui s'oublient, des références qui s'étiolent, des relations qui se transforment et des populations fragilisées qui témoignent de l'accentuation des grandes fractures économiques, éducatives, numériques et leurs conséquences sur la façon pour chacun « d'être au monde » et ses capacités à « vivre ensemble ».

Bon courage à tous les acteurs qui contribueront à la dynamique de vie et d'action du Centre Social. Que puissent ainsi y vivre les valeurs républicaines et de citoyenneté propices à toute vie en société.

Alain **HERTELOUP**,  
Maire de Fourchambault

### 7.1.4 semaine du jeu

En 2006, la ville de Fourchambault et le Centre Social grâce au soutien financier de la CAF et du Conseil Général ont organisé la première semaine du jeu, ponctuée par l'inauguration de la ludothèque située au Centre Social.

### 7.2 avec le Département

Le contenu du Projet Social agréé pour les années 2016-2019 sur la base de valeurs affirmées et de la prise en compte du besoin des habitants, reflète parfaitement la volonté des dirigeants du Centre Social de participer depuis bientôt 30 ans au bien vivre ensemble sur le territoire de Fourchambault.

Depuis sa création, le centre social a cette capacité à mobiliser et valoriser dans une démarche collective reconnue, les bons composants pour répondre à l'objectif essentiel qui constitue aussi notre engagement commun, celui du bien vivre ensemble.

Grâce à l'investissement des bénévoles, des administrateurs et à l'implication d'une équipe de professionnels qualifiés, une dynamique durable fondée sur l'écoute attentive des habitants, l'esprit de créativité, la faculté d'innovation et de construction partenariale imprègne ce territoire.

Sur le volet du partenariat, le Conseil départemental et le centre social ont en effet historiquement su développer des synergies pour construire des réponses de proximité en direction des habitants sur le champ des compétences départementales.

Ainsi dès sa création le centre social a bénéficié du financement du Département dans le cadre de la convention signée avec la Fédération des Centres sociaux de la Nièvre fléché à l'époque sur l'accueil des travailleurs sociaux. Si cet accueil a évolué, il a été durant toutes ces années le socle de réflexions partagées (colloque sur la petite enfance, l'insertion sociale et professionnelle etc..) et des actions communes (premières vacances familiales) au bénéfice des personnes et des familles en situation de fragilité.

Le développement social local est un axe prioritaire du Plan d'Action départemental 2016-2021, que le Conseil départemental entend mener avec le réseau des 33 centres sociaux de la Nièvre. Le centre social de Fourchambault, au regard de son savoir-faire et des axes de son Projet Social a vocation à occuper une place importante dans la déclinaison locale de cette orientation.

Trente Ans, c'est une belle étape dont vous pouvez collectivement avec la municipalité de Fourchambault être fiers !! C'est l'âge de la maturité qui permet en y joignant la force de l'expérience, d'envisager toutes les audaces ! Gardez cette volonté et cette envie de contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation de chacun, gage d'une ouverture bienveillante vers les autres et sur le monde !! Très joyeux anniversaire.

Christine **GORGET**  
Directrice Générale Adjointe des Solidarités, de la Culture et du Sport

## 7. Un partenaire toujours actif

### 7.1 avec la municipalité :

#### 2.1.1 réflexions partagées sur la petite enfance

Colette MONGIAT, Présidente du Centre Social à l'époque, organisa très vite le travail des administrateurs en commissions et la Commission Petite Enfance ne tarda pas à se mettre au travail.

- ❖ Fin d'année 1989 :
  - Appel à des bénévoles,
  - Contact avec les services de la Protection Maternelle et Infantile au Conseil Général,
  - Enquête pour le recensement des besoins (distribution de 2 000 prospectus dans les boîtes aux lettres de la cité).
- ❖ « Ouverture » de la halte-garderie le 28 février 1990. L'idée d'intervention de bénévoles « Papys et Mamys tendresse » germe dans l'esprit des membres de la commission, ce qui aurait permis d'apporter une notion intergénérationnelle.

Cependant, la réglementation en matière d'accueil des jeunes enfants est très stricte et évolue.

La bonne volonté des bénévoles ne suffit pas. La présence de personnel qualifié (infirmière, puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, ...) est nécessaire.

Les locaux du Centre Social ne sont pas adaptés au fonctionnement d'une telle structure.

Les rencontres avec l'équipe municipale pointent les limites financières du Centre Social en matière de personnel, d'aménagement des locaux. De plus, à cette époque, la Fédération des Centres Sociaux ne soutient pas ce projet et le critique même.

A partir de 1994, l'équipe municipale crée son propre Centre de Loisirs Sans Hébergement maternel et en janvier 1995, la Ville de Fourchambault signe son premier Contrat Enfance avec la CAF.

Le Centre Social devient à l'étroit dans les locaux de la Résidence Marien Duchemin et à partir de 1996, la mairie est associée aux réflexions d'un relogement des activités dans des locaux plus spacieux.

#### 7.1.2 contrat enfance/jeunesse

Le premier contrat enfance/jeunesse fut signé en 1995 entre la municipalité de Fourchambault et la CAF avec l'aide du Conseil Général.

En 2002, dans le cadre d'une convention pluri annuelle de coopération, le CCAS de la ville délègue au Centre Social l'élaboration et la mise en œuvre des actions jeunesse intégrées au contrat enfance/jeunesse.

#### 7.1.3 festival « tant de paroles »

Le Centre Social est un partenaire actif du festival « Tant de paroles ».

Un logiciel créé par Fred, secrétaire d'accueil, a facilité la billetterie.

L'atelier « Cuisinons ensemble » avec Christian Saint-Léandre qui assurait le buffet de la soirée d'inauguration, s'est maintenant beaucoup plus investi puisqu'il prépare les repas pendant tout le festival.

### 5.2 Le Président de la C.A.F.

Depuis le début des années 1970, par délégation de l'Etat, la Cnaf puis les Caf ont été positionnées comme un acteur central en raison de leur responsabilité en matière d'agrément, agrément qui, ipso facto, engage des financements institutionnels et entraîne le soutien des partenaires comme le stipule la circulaire Cnaf du 20 juin 2012.

Le Centre Social de Fourchambault a fait l'objet d'un premier agrément délivré par le conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre dans sa séance du 19 décembre 1989. L'agrément a été donné pour un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1990.

L'année 1989 est consacrée au travail de diagnostic du territoire avec des commissions pour connaître le besoin des habitants : enfance, petite enfance, femmes mères épouses, jeunes et personnes âgées.

De 1990 jusque dans les années 2000, le Centre Social s'est développé et a fait l'objet d'agréments de 3 ou 4 ans. La structure a ensuite traversé des périodes difficiles notamment au niveau de sa gouvernance (pas de président en 2002) ou du poste de direction.

Les professionnels de la Caf ont accompagné la structure avec des partenaires comme la Fédération des Centres Sociaux.

Le Centre Social de Fourchambault malgré les turbulences a poursuivi son évolution, sa force est essentiellement constituée par la place des habitants. Il en ressortira grandi avec notamment une gouvernance avec des responsabilités partagées par plusieurs membres du conseil d'administration.

Le changement de locaux en 2003 va donner un nouvel essor à la structure et renforcer le partenariat notamment avec les services de la petite enfance portés par la ville de Fourchambault.

Dès les années 2000, le projet familles apparaît. Il se clarifiera et se développera surtout à partir de 2008 avec notamment une stabilité sur le poste. Pour ce secteur d'activité, la Caf a accompagné sa clarification. La référente familles a pu bénéficier d'une formation organisée par la Fédération des Centres Sociaux et financée par la Caf.

Depuis 2008, le Centre Social est agréé sur des périodes de 4 ans, ce qui est le signe de développement de projets conformes aux attentes inscrites dans les circulaires de la Cnaf.

Tout au long de ces années, la Caf accompagnera la mairie ou le Centre Social par des aides à l'investissement pour aménager les locaux.

Le Centre Social de Fourchambault est aujourd'hui agréé par la Caf de la Nièvre jusqu'au 31 décembre 2019.

Il faut souligner qu'il a été précurseur dans une démarche d'évaluation continue de son projet qui aujourd'hui se développe sur d'autres structures du département.

La Caf ne peut qu'encourager et accompagner la poursuite de l'évolution du Centre Social de Fourchambault qui est avant tout au service des habitants de son territoire.

Marc RAKOTONIRINA,

Président de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre

### 5.3 Le Président du Conseil Départemental

#### Solidarité, démocratie et émancipation

Votre Centre Social de Fourchambault fête cette année ses trente ans. Je ne peux que vous souhaiter, à travers lui, un très joyeux anniversaire et vous redire à quel point le Conseil Départemental de la Nièvre partage de valeurs avec ce qui fait sa raison d'être au quotidien !

Adhérents, bénévoles, salariés : vous avez tous en partage, et nous avec vous, ce que le projet fédéral 2014-2022 de la Fédération nationale des Centres Sociaux, « la Fabrique des possibles », met en avant : redonner du pouvoir d'agir aux habitantes et aux habitants, pour plus de justice sociale...

C'est une ambition politique que vous déclinez, sans forcément le savoir, tout au long de l'année. Au travers des permanences de services publics, au travers des activités pour les jeunes, pour les familles ou pour les seniors, au travers des ateliers ludiques, artisanaux ou administratifs, le Centre Social redonne la parole et le pouvoir d'agir à chacune et à chacun dans son environnement, dans sa vie, et dans la société.

Ce n'est pas qu'une question d'usages, c'est aussi une motivation de participation et d'implication citoyennes. Bien sûr, il s'agit avant tout de redonner toute sa place à l'humain, à sa dignité et à ses besoins, dans la sphère privée comme publique... mais c'est plus que cela ! C'est permettre à tous de retrouver le goût d'interagir, de s'investir dans un projet collectif, au nom de l'intérêt général et du bien commun, de s'emparer des questions de société et d'y apporter une contribution, voire une contestation ou une négociation...

Les partenariats noués avec les acteurs publics sont nécessaires et, pour ce qui concerne le Conseil Départemental, source de services essentiels aux habitants. Je ne citerai que l'exemple des consultations de Protection maternelle et infantile ou des permanences d'assistantes sociales, qui œuvrent à faciliter la vie quotidienne des adhérent(e)s. Et au-delà, c'est notre système de pensée qui est partagé : croyez en la volonté des élus départementaux de replacer la solidarité, la démocratie et l'émancipation au cœur de leur action et donc de la relation avec votre Centre Social.

Merci à tous les intervenants, qu'ils soient bénévoles ou salariés, de l'avoir fait entrer dans l'âge de la maturité ! 30 ans, ce n'est pas rien, au regard de tout ce qui a été fait à Fourchambault pour le bien de ses habitant(e)s, mais aussi de tout ce qui reste à faire.

Soyez assurés de l'oreille attentive de notre collectivité, de ses élus et de ses agents, pour faire encore de grandes choses ensemble au cours des trente prochaines années !

Excellent anniversaire au Centre Social de Fourchambault ! Excellent anniversaire à chacune et à chacun d'entre vous !

Alain **LASSUS**,  
Président du Conseil Départemental de la Nièvre

#### - Le Pont de l'Avenir

17 mai 2003 : 40 personnes de la rue du Pont répondent à l'invitation des administrateurs et du Directeur du Centre Social qui animent une réunion dans leur quartier en présence des représentants de Nièvre Habitat afin d'entendre leurs souhaits.

6 juin : une seconde réunion a lieu au collège afin de faciliter la création d'un comité de quartier qui devient effective le 25 juin.

11 juillet 2003 : l'association « Le Pont de l'Avenir » est créée et ses statuts déposés en préfecture.

Son but est de réunir tous les habitants du quartier qui souhaitent participer à l'amélioration de leur cadre et de leurs conditions de vie, d'initier tout projet et toute action qui visent à associer chacun des habitants au respect et à l'entretien du quartier, de recenser et soutenir les revendications des habitants en faveur de l'amélioration de leur cadre de vie, de négocier avec les partenaires privés et publics l'aménagement de leur environnement (création d'une aire de jeux, d'un espace canin, d'espaces verts, d'un terrain de pétanque, ajout de poubelles, débarras des sous-sols, etc.), d'organiser des animations, des réunions, des manifestations festives, etc.

Cette association participe à l'animation active du quartier de la rue du Pont mais aussi des quartiers des Chevillettes et de la Garenne.

Annick **ROBINET**

#### 6.2 Relais des institutions

Renforcer l'accès au droit des habitants est un des objectifs du Centre Social.

C'est ainsi que, durant ces 30 ans, diverses permanences se sont progressivement installées en relais de nos partenaires institutionnels :

##### Conseil Départemental :

- Assistantes sociales
- CESF
- Consultation de la Protection maternelle et Infantile

##### Tribunal :

- Conseil départemental d'accès au droit
- Conciliateur de justice

##### Mission Locale : depuis 1992

##### Médecine du travail

##### Centre hospitalier Pierre Lôo : permanences d'abord, puis CATTP

En complément, deux permanences sont assurées par des bénévoles.

##### Confédération du cadre de vie et du logement

##### Ecrivain public

Par ailleurs, avant la labellisation « Maison de Services au Public », le Centre Social était :

##### Pour la CAF :

- Point Information Famille (PIF) puis Point d'accueil CAF

##### Pour la CPAM :

- Relais Assurance Maladie

Dès lors, la MSAP intéresse différents partenaires : CAF – CD- CPAM- CARSAT- Pôle Emploi.  
Jacqueline **GUIOLET**

## 6.1 Aide à la création d'associations

### - L'Europe se forge à Fourchambault

En 1993, La DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport) impulse le développement des échanges de jeunes avec les pays de la communauté européenne. Les objectifs étaient les échanges de jeunes au travers du sport, l'histoire du territoire et de ses friches industrielles et bien sûr les produits locaux. C'est dans ce cadre que le Centre Social a décidé de s'inscrire dans cette démarche.

Alan Woods, Irlandais habitant à Marzy, Rémi Provost, administrateur du Centre Social ont décidé de rechercher des correspondants irlandais par le biais d'une émission de radio irlandaise qui cherchait à rapprocher (déjà) les expatriés irlandais. Deux villes ont répondu à la proposition : Ratblum et Rathvilly dans le comté de Carlow.

Après une visite sur place, cette dernière ville a été jugée plus proche de notre commune. En mai 1995, une première délégation de trois personnes de Rathvilly vient visiter Fourchambault et ses environs. Le courant passe bien et un programme est établi.

Tout va s'accélérer.

Du 12 au 17 avril 1996, débute le premier challenge de l'aventure avec l'accueil d'une quarantaine de jeunes Irlandais, suivi au mois d'août de la même année de l'envoi de jeunes et des Galoupioux à Rathvilly. A cette occasion le jardin de Fourchambault a été inauguré et des souvenirs ont été emmurés chez nos amis. Dans les mois qui suivirent, en 1997, un aller-retour a encore eu lieu, ce qui a conduit la municipalité à missionner le Centre Social pour créer un comité de jumelage.

L'association « l'Europe se forge à Fourchambault » a vu le jour en 1998 et a poursuivi les échanges de jeunes, avec l'aide du collège Paul Langevin, et de moins jeunes. D'autres actions ont vu le jour comme Halloween et la Saint-Patrick qui restent de très bons souvenirs.

De nombreuses amitiés se sont tissées entre les deux communes et perdurent.

Christian **CHEVALIER**

### - Le Vespa-Club de Fourchambault

Tout commence fin 1995, le jour où Jean-Marc DURET, cadre à la Caisse d'Epargne me demande, alors que j'étais adjointe aux affaires culturelles, d'organiser une exposition à l'occasion des 50 ans de la création de la VESPA, en 1946, en Italie.

Cette exposition verra le jour en octobre 1996, avec l'aide de collectionneurs locaux, en particulier Jean-Jacques PILLAN et Michel BONNIN.

Le succès remporté lors du vernissage nous amena, Eric Jenty, Christophe Warnant et moi-même à envisager une suite festive à cette manifestation.

Ce furent les ANNEES VESPA, organisées en partenariat avec le Centre Social en 1997 et 1999 avec la participation de nombreux « vespistes » français.

La création du VESPA CLUB en 1999, le soutien de Jean-Léon BLANQUART, président du Vespa club de France et de Christa SOLBACH, présidente de la Fédération Internationale des Vespa Clubs, nous ont permis d'organiser l'EUROVESPA en 2001 pour l'anniversaire des 50 ans de l'implantation de l'usine ACMA à Fourchambault. Une organisation de cette ampleur a nécessité l'investissement des associations locales et a été possible grâce au soutien financier du Conseil Général et de la Communauté de Commune Confluence aux côtés de la ville.

Avec l'aide des anciens collaborateurs de l'ACMA, en particulier Paulette LESAGE, Athe et Enolo BIASCI, il était également possible d'envisager un jumelage entre Pontedera et Fourchambault. Il fut concrétisé en 2005.

Aujourd'hui, le Vespa-Club de Fourchambault continue de faire vivre ce souffle de liberté...

Marie-Madeleine **MONESTIER**

## 5.4 L'Éducation Nationale

Au service des familles et des élèves, le Centre Social de Fourchambault et le Collège Paul Langevin s'efforcent d'être attentifs aux problématiques de leurs usagers respectifs. Depuis septembre 2016, date de ma prise de poste, nous échangeons régulièrement sur nos diagnostics, les difficultés rencontrées et essayons de répondre aux attentes des familles, de lever leurs craintes et leurs doutes. L'objectif consiste avant tout à concevoir une politique partenariale basée sur l'élaboration d'actions susceptibles d'apporter aide et soutien. Ce travail en commun permet de mutualiser nos moyens, de favoriser la cohérence de notre fonctionnement et l'adaptabilité aux besoins de nos publics.

Corinne **PROVOST**,

Principale du Collège Paul Langevin

\*\*\*

## 5.5 Le monde sportif

J'ai commencé à travailler avec le Centre Social de Fourchambault sur l'opération « sport pendant les vacances ». L'A.S.F. était depuis de nombreuses années partenaire de ces opérations avec la DDJS pour faire découvrir le sport à des jeunes dans les quartiers. Cette opération s'essouffant, nous avons décidé d'ouvrir à un autre partenaire qui lui aussi avait des actions auprès de la jeunesse, le Centre Social.

Ce qui m'a le plus surpris lors de nos échanges, c'est le professionnalisme du Centre Social, car l'avantage avec ce type de structure, ce sont les salariés qui avaient le temps de monter des projets et de pouvoir répondre à la population en permanence, c'était un grand changement pour nous issus du monde du bénévolat car le temps d'un salarié n'est pas le même que celui d'un bénévole.

Nous avons eu la chance de nous trouver face à une équipe de direction de Colette MONGIAT et des éducateurs qui avaient envie de ce partenariat pour pouvoir apporter à notre ville un plus, sans esprit de jalousie d'une association à une autre.

Je pense que par cette porte du Centre Social, nous avons ouvert d'autres portes à des jeunes que nous n'aurions jamais touchés à l'A.S.F., des jeunes qui ont découvert d'autres activités qu'ils n'auraient jamais pratiquées sans ce partenariat.

Ce partenariat a tellement bien fonctionné que quelques années plus tard, lors de la création de l'opération « Ecole Ouverte », j'ai proposé à Madame CLOIX, principale du Collège Paul Langevin de nous associer pour cette opération que nous avons baptisée « Ecole Ouverte – Ticket Loisirs ». Cette opération nous a valu les félicitations du ministère de l'Éducation Nationale. Les financements « Ecole Ouverte » étaient très importants et nous ont permis d'ouvrir d'autres activités extérieures à la commune, que nous n'aurions pas pu financer (karting, escrime, équitation...).

Christian **MARCHAL**,

Ex-Président de l'Avenir Sportif de Fourchambault

## 5.6 Le Préfet de la Nièvre

Lettre du Préfet en date du 6 juillet 2018

Madame la Présidente,

Les 30 ans de la création du centre social de Fourchambault constituent une occasion de mettre en avant les différents partenariats qui ont été établis avec les services de l'Etat et de saluer l'implication de vos équipes dans ces dispositifs.

Je souhaite d'abord rappeler la mobilisation du centre social dans les quartiers les plus défavorisés de Fourchambault (quartiers de la Fonderie, de la Garenne et du Pont). « Femmes en action », « Médianim », « Chantiers de jeunes », ... constituent une liste non exhaustive des projets que vous portez au bénéfice de la cohésion sociale et du bien-vivre ensemble. Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale de l'Agglomération de Nevers pour la période 2007-2014, l'Etat a soutenu un certain nombre de ces actions au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville. Depuis le 5 octobre 2015, date de la signature du contrat de ville de Nevers Agglomération 2015-2020, les quartiers de Fourchambault ont été classés en quartiers de veille. Dans ce cadre, je reste attentif aux actions que vous continuez de mener dans ces quartiers et je vous confirme que les services de l'Etat, dans le cadre de leurs politiques publiques de droit commun, restent mobilisés et présents.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, l'action du centre social s'est diversifiée avec la création d'une Maison de services au public permettant de renforcer l'accès aux services de proximité pour le compte des administrations et opérateurs de services partenaires. Je tiens à rappeler le caractère tout à fait singulier de cette création de MSAP, une première en zone urbaine. Cette initiative locale a en quelque sorte préfiguré la politique publique actuelle qui fait désormais de l'implantation des services au public en quartiers politiques de la ville une priorité.

Au-delà de l'aide au fonctionnement annuelle de la MSAP, soyez donc assurée, Madame la Présidente, de la pleine mobilisation des services de l'Etat pour renforcer ce dispositif. Je me félicite en ce sens du partenariat qui a été récemment conclu entre la préfecture et le réseau des MSAP pour élargir le maillage des espaces numériques dans le cadre de la dématérialisation des demandes de titres du ministère de l'Intérieur.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet  
JOËL MATHURIN



Les président(e)s qui se sont succédé depuis 1989 : de gauche à droite Catherine CHEVALIER, Michel GAUTHERON, Claude DAVID, Christian PRUVOT, Colette MONGIAT et Christian CHEVALIER